

# Compte -Rendu Conseil d'Ecole du 23 mars 2018

## Présents:

- Enseignants: Mmes Martin C. et J., Mmes Salmain Normand, Casanova, Boudier, Jaillard, Duprat  
Messieurs Femenias, Renaud, Viguié
- Péricolaire: Mmes L. Moreau et P. Mahy
- DDEN: Mme Paquereaux
- Représentants parents d'élèves: MMes Jouvert, James, Pomares, Laloux, Maillard, Muller, Bonnioux

1. Pour débiter, Mme Salmain Normand porte à notre connaissance un courrier de M. Frezza à l'attention de ses collègues et des RPE, suite à son congé maladie prolongé.

2. Sont évoqués ensuite les difficultés rencontrées au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre dans la classe de CP.

La confirmation du caractère prolongé de l'arrêt maladie de M FREZZA a conduit à la désignation d'une remplaçante jusqu'à la fin de l'année, Mme MARTIN. Celle-ci prend la suite de M Meunier qui a effectué plusieurs remplacements de courte durée consécutifs. Elle travaille en collaboration avec Mme DUPRAT qui a effectué depuis le début de l'année le 1/3 temps de complément de M FREZZA. Cette dernière mènera à bien le projet de classe verte à la ferme d'AULOT, qui est confirmée. Outre les enseignantes, les accompagnateurs seront deux parents d'élève (MMes Riva et Champagne) et monsieur Canzian Arthur qui accomplit son service civique à l'école.

Les trois évaluations ministérielles spécifiques aux classes de CP seront réalisées au cours de l'année (elles ont lieu au début, en milieu et en fin de CP).

Pour ce qui est de l'ambiance en classe, Mme Martin qui a pris en charge la classe depuis 4 semaines, constate que celle-ci semble apaisée. Elle n'est pas confrontée aux situations d'agitation et de violences entre élèves qui avaient suscité l'envoi d'un courrier des parents de CP à l'Inspection Académique. Elle trouve que l'ambiance est plutôt bonne et que la classe n'est pas difficile. Madame DUPRAT, qui s'occupe de la classe depuis le mois de septembre, confirme l'amélioration de la situation.

Les RPE interrogent les représentants du périscolaire, qui avaient remarqué les difficultés rencontrées par la classe à la suite du départ de M Frezza. Mme Moreau constate aussi une nette amélioration et continue à proposer des projets pour fédérer la classe. Me Mahy souligne que ce genre de problèmes peut se présenter dans toutes les écoles et qu'il faut du temps pour que les choses se résolvent, y compris lorsque des démarches particulières ont été entreprises.

Il est évoqué le sentiment que certains parents d'élèves ont eu que leur détresse n'était pas prise en compte alors que leurs enfants ont eu à subir des comportements violents.

Mme Salmain Normand assure que tous les parents d'élèves concernés ou qui en ont fait la demande ont été reçus et entendus. Elle rappelle que son rôle est de prendre en compte avec neutralité et objectivité tous les enfants et leurs familles, y compris celles d'enfants considérés comme violents, qui ne sont que des enfants de 6 ans qui doivent pouvoir poursuivre leur scolarité.

Elle a par ailleurs entrepris les démarches nécessaires au sein de l'école et auprès de la DSDEN pour que les situations particulières soient prises en charge. Par ailleurs, l'équipe pédagogique fait état de toutes les mesures de surveillance prises, notamment au moment des récréations, dès qu'il a été fait état de comportements inappropriés de certains élèves.

3. Le harcèlement à l'école: A la demande des RPE, les enseignants ont rencontré la psychologue scolaire afin de travailler autour de la thématique du harcèlement. Il est souligné que pour ce qui est d'enfants de 6 ans, il n'est pas adapté de parler de harceleur, il est plutôt question de notion d'intimidation. Une réflexion est à conduire sur la notion de réparation. La psychologue scolaire sera prête à travailler en petits groupes avec les élèves de la classe de CP si les enseignants en faisaient la demande.

Les RPE interrogent sur les classes de CM2 car des problèmes ont été également signalés avec certains élèves de ces classes, et dans les rapports entre les CM2 et les CP. M. Viguié souligne la situation particulière de l'école cette année avec 49 élèves de CM2, ce qui crée des problèmes particuliers de rapports de force au sein de l'école. Certains élèves de ces classes sont plus particulièrement difficiles à gérer. La situation s'est aussi améliorée depuis quelque temps.

Toutes les classes travaillent sur le problème du harcèlement avec différents supports pour réfléchir, que ce soit à partir d'histoires fictionnelles pour les plus jeunes ou du permis internet pour les cycle 3.

4. Au sein du dispositif « Tandem Solidaire » et dans le cadre de l'axe "Eduquer à la citoyenneté", l'école de la Trémouille a choisi de travailler avec l'association Euphorbe en Illabakan qui vient en aide à un village Touareg au Niger qui se nomme Inwaggher. Mme Morant, responsable de l'association, est venue présenter à chaque classe l'association et a abordé plusieurs thèmes avec les élèves pour les faire réfléchir et réagir aux contrastes entre les modes de vie du village et le leur. Trois classes sont allées voir une exposition au Cellier de Clairvaux lors de la quinzaine de la solidarité. L'école a déjà fait une collecte de fournitures et matériels pédagogiques. Un journal de l'école sera consacré à cette thématique et chaque classe produira un article. Les étudiants de l'ESPE ont aussi pu participer à ces actions dans un atelier de pratique pédagogique qui a permis de créer à partir d'un conte un chant avec les élèves, qui sera chanté lors du spectacle de la chorale de l'école le 25 mai. Lors du Chamboule Ta Chambre du 26 mai à l'école l'association pourra aussi avoir un stand pour informer sur ses actions.

L'équipe pédagogique a souhaité soutenir l'association par le biais du moteur de recherche solidaire, LILO. Toutes les 100 connections via ce moteur de recherche, de l'argent est versé à l'association Euphorbe en Illabakan. Des subventions peuvent être obtenues dans le cadre du dispositif Tandem Solaire pour financer des actions, comme fabriquer des jeux par exemple. La directrice de l'école a déposé un dossier de demande de subventions auprès du Conseil Régional.

5. Bilan financier de la Coopérative Scolaire: La Banque de la Coopérative sera désormais le Crédit Mutuel.

- La vente de Sapins en Décembre a rapporté 129 euros
- La vente des photos a rapporté 574, 5 euros.
- Les brioches seront distribuées le 05 avril
- Les inscriptions sont lancées pour le Chamboule ta Chambre du 26 mai

6. Actions collectives

- Toute l'école a participé à la Course Longue, qui a eu lieu au parc de la Colombière le 09 mars et s'est très bien passée
- Dans le cadre du dispositif Ecole et Cinéma, les classes du cycle 3 sont allées voir un film le 23 mars

7. A partir du retour des vacances de printemps les élèves vont participer au service à la restauration scolaire. Les plats seront déposés sur les tables et ils pourront se servir la portion qui leur convient. Ceci permettra de les responsabiliser et aussi de réduire le gaspillage de nourriture.

8. Les RPE posent la question de la mise en place d'un protocole concernant l'accueil des enfants en situation de handicap ponctuel. Un tel document avait été évoqué et souhaité par les RPE lors d'un précédent conseil en 2017-2018 pour un meilleur accueil et une meilleure anticipation des difficultés que ces situations peuvent engendrer. Mme Salmain Normand et les enseignants pensent qu'il n'est pas nécessaire de formaliser des choses qui relèvent du bon sens. En effet, lorsque ce type de situation se présente, les parents de l'élève concerné se mettent systématiquement en relation avec l'enseignant qui délivre l'information sur les éventuelles démarches à effectuer (dont la rédaction d'un Plan d'Accueil Individualisé avec le médecin scolaire si nécessaire) et les choses s'organisent au cas par cas avec les enseignants et les familles. A titre d'exemple, lors des récréations les élèves qui ont un plâtre restent en général dans leur classe avec quelques camarades. Le cas extrême d'un changement d'étage pour une classe, celle de CM1 cette année, est exceptionnel. Les RPE s'interrogent cependant sur la possibilité d'anticiper les mesures à prendre lors des sorties des classes.

9. La réunion de préparation de la fête de l'école est fixée au 26 avril à 18H.

Compte-rendu rédigé par Mme Maillard